

Sommaire

n°74, mars-avril 2001



Photo de couverture :
© GEP Gravure

- 3** De la main au langage
L'exposition *La main entendue*
Thomas Bilanges
- 6** Pour une nouvelle pédagogie au musée
Marie de Ramefort
- 9** La maquette tactile, une innovation muséographique
Corinne Schwartz
- 12** La signalétique en relief
Corinne Schwartz
- 17** Comment le public utilise-t-il les repères de guidage
de l'activité de visite ?
Valérie Vitalbo
- 25** Actualités
- 33** Formations
- 39** Petites annonces
- 41** Expositions
- 48** Bibliographie

Les musées de France

Le projet de loi relatif aux musées de France vient d'être porté devant l'Assemblée nationale le 21 mars dernier (ce texte est disponible à l'adresse www.assemblee-nationale.fr). Quelles que soient les critiques émises lors de sa longue élaboration et à défaut d'être futuriste, ce texte soumis aux députés — et donc susceptible d'être amendé — est porteur d'avancées assez considérables. Je soulignerai en premier lieu le fait que cette loi affectera l'ensemble des institutions muséales sans distinction de leur tutelle. La seconde avancée, la plus importante, est sans nul doute le fait de « placer le public au cœur de la vocation du musée ». Dans les mois qui viennent, nous aurons l'occasion de vous reparler de ce projet de loi, des débats menés à l'Assemblée nationale ou au Sénat et surtout de leurs implications pour nos institutions et nos métiers. Et, dans l'esprit de cette loi, comme nous le faisons depuis les premières lettres de l'OCIM, intéressons-nous maintenant aux publics des musées et, plus spécifiquement, aux publics aveugles et mal-voyants...

Philippe Guillet
Directeur de l'OCIM